A RENDRE

REMPLIR 1 BULLETIN D'INSCRIPTION PAR COURS CHOISI

BULLETIN D'INSCRIPTION - 3ème trimestre 2023/2024

COORDONNEES - A remplir en capitales d'imprimerie.

NOM de jeune fille Nom Prénom

Rue N° Code Postal Localité

Tél. GSM

Adresse Mail

JOURS	HEURES	Nom du Professeur	COURS	INS	CODE	Prix
Lundi	9h30 - 12h30	Marie-Line CLIPPE	Paysagesla merla forêt 13/05 - 10/6 - 24/6		L 1	72 €
	9h30 - 12h30	Geneviève BOELLE	Sujets variés 27/5 – 17/6		L 2	44 €
	13h30 - 16h30	Atelier libre	13/5 - 27/5 - 3/6 - 17/6		L 3	56 €
Mardi	9h30 - 16h30	Amid EL HADDAD	Aquarelles atmosphériques 21/5 – 28/5		MA 1	100 €
	9h30 - 16h30	Catherine DE RYCK	Du dessin à l'aquarelle 04/6 – 18/6 – 2/7		MA 2	150 €
	13h30 -16h30	Cours pour DEBUTANTS	14/5 - 11/6		MA 3	44 €
Mercredi	9h30 - 16h30	Annick MALOTAUX	Ambiances et compositions 15/5 – 12/6		MC 1	100 €
	9h30 - 12h30	Monique SIMONET	Fleurs dans le réel et l'imaginaire 22/5 – 5/6		MC 2	44 €
	17h30 - 20h30	Christiane LAUWERIJS	Fleurs, paysages 15/5 - 29/5 - 19/6		МС3	66 €
<u>Jeudi</u>	9h30 - 12h30	Catherine DE RYCK	Dessin 23/5 - 20/6 - 27/6		J 1	75 €
	13h30 - 16h30	Catherine DE RYCK	Sujets variés (aquarelle) 23/5 – 20/6 – 27/6		J 2	75 €
	9h30 - 12h30	Babette DELIRE	Portraits, marines, paysages, divers 16/5 – 30/5 – 6/6 – 13/6		J 3	88 €
	13h30 - 16h30	Babette DELIRE	Portraits, marines, paysages, divers 16/5 - 30/5 - 6/6 - 13/6		J 4	88 €
Vendredi	9h30 - 16h30	Marie-Françoise INGELS	Créativité, lâcher prise, graphisme et abstrait 17/5		V 1	60 €
	13h30-16h30	Monique SIMONET	Fleurs dans le réel et l'imaginaire 24/5 – 7/6		V 2	44 €
	13h30 -16h30	Christiane LAUWERIJS	Fleurs, paysages 31/5 - 14/6 - 21/6		V 3	66 €
<u>Samedi</u>	9h30 - 12h30	Catherine DE RYCK	Perspectives, portraits, personnages 25/5 – 8/6 – 22/6		S1	75 €

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION & SIGNATURE

Je confirme mon inscription pour l'atelier dont le CODE est : et je verse la somme de € sur le compte de l'Ecole d'aquarelle namuroise n°BE91 0003 2559 7876 trois semaines avant le début du cours. Je m'engage également, par ma signature ci-dessous et par simple probité artistique, à ne pas exposer les aquarelles peintes et corrigées par mes professeurs pendant les cours, dans les galeries d'art ou autres lieux d'exposition (internet, réseaux sociaux, banque, restaurant, salle communale, église,...)

L'inscription implique l'adhésion à notre règlement.

Date et signature